



Arnaque par la société BE2 GMBH est de retour...

Par **figaro86**, le **13/06/2014** à **08:46**

Bonjour, rn la Société BE2 me demande de payer 170,40 € sous 4 jours courrier posté le 05/06 et reçu le 12/06 pour un paiement sous 4 jours ?rnApparemment à lire votre site, voici une ancienne arnaque qui reprend de l'activité : projet de saisine du tribunal à régler à IJCOF CS 70066 33502 Libourne rn Signé par Camille MORIN 08 26 27 27 27 rnATTENTION lire sur le site ANNAIRE INVERSE: "CE NUMERO EST UNE ARNAQUE QUI UTILISE AUSSI LES SMS COMME MOYEN D'EXTOQUER DE L'ARGENT" surtout ne pas appeler et déposer plainte à la gendarmerie si poursuite ou harcèlement

Par **tcharreteur**, le **10/01/2015** à **13:11**

Bonjour, rnJ'ai reçu ce jour, le 10 janvier 2015, un courrier fermé comme si c'était un courrier avec un code confidentiel à l'intérieur, où il faut découper les bords pour voir le contenu. Cela peut vous impressionner. Il ont mon nom, mon adresse, me dise être client de la société BE2 GMBH, et me somme de payer 119,70€ sous 4 jours, à IJCOF - service de paiement - CS 70066 33502 LIBOURNE CEDEX.rnC'est signé Camille MORIN (Nom bien courant) avec un N° de tél: 04 72 80 58 74. J'ai appelé pour leur dire ce que je pensais (#@#&@), mais bien entendu ce n'était qu'un répondeur qui stipulait être un cabinet d'huissier. Mort de rire. rnSi ces arnaqueurs continu, c'est qu'il y a forcément des gens qui doivent payer. S'il vous plait, faite passer ce message, et par pitié ne payez pas :(

Par **Lag0**, le **10/01/2015** à **18:16**

Bonjour,rnN'avez-vous jamais utilisé les services de cette société (site de rencontre) ? Elle est connue pour faire signer des contrats "gratuits" mais avec tacite reconduction payante. Donc les gens s'inscrivent gratuitement puis après un certain temps, l'abonnement devient payant s'il n'est pas résilié.